



SÉCURISER ET ACCOMPAGNER LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL



Date (s) : les 04-05 décembre 2024	Lieu : URIOPSS IDF	Durée : 2 jours (14 heures)	Tarif adhérents : 620 €
------------------------------------	--------------------	-----------------------------	-------------------------

Objectifs pédagogiques

- ◆ Différencier les différents cas de rupture de contrat de travail
- ◆ Appréhender les risques liés à la rupture du contrat pour limiter les contentieux
- ◆ Savoir calculer les indemnités de départ et en maîtriser le régime fiscal et social

Programme

La période d'essai

- ◆ Conditions de validité
- ◆ La rupture : manière et moment
- ◆ Les conséquences de la rupture

La prise d'acte de rupture

- ◆ Qu'est-ce qu'une prise d'acte ?
- ◆ Forme et effets de la prise d'acte

La fin d'un contrat à durée déterminée

- ◆ Points de vigilance
- ◆ Les indemnités à verser
- ◆ Cas pratique

Le licenciement pour motif personnel

- ◆ Respecter la procédure
- ◆ Évaluer le motif de la rupture – notion de cause réelle et sérieuse
- ◆ Le motif disciplinaire
- ◆ Les autres motifs : inaptitude professionnelle et non professionnelle, insuffisance professionnelle
- ◆ Les indemnités et leur traitement
- ◆ Cas particulier des salariés protégés
- ◆ Cas pratiques
- ◆ Le licenciement pour motif économique

- ◆ Identifier les circonstances pouvant justifier un licenciement économique
- ◆ La procédure pour un licenciement économique individuel
- ◆ Proposition du contrat de sécurisation professionnelle
- ◆ Les indemnités et leur traitement
- ◆ Cas pratique

La rupture conventionnelle

- ◆ Dans quels cas ?
- ◆ Respecter la procédure
- ◆ Les indemnités et leur traitement
- ◆ Cas pratique

La retraite

- ◆ Le départ et la mise à la retraite
- ◆ Quelles sont les conditions et la procédure à respecter ?
- ◆ Les indemnités à verser et leur traitement

Traitement des indemnités versées lors d'une transaction

- ◆ Cas pratique

Public : Collaborateurs assurant la paie

Prérequis : Pas de prérequis

Modalités et délais d'accès à la formation :

Inscription via le formulaire en ligne jusqu'à deux semaines avant la formation; deux jours si la formation est confirmée, sous réserve de places disponibles. La formation se tient à partir de 3 participants inscrits, avec une capacité maximum de 15 participants.

Pour les personnes en situation de handicap, l'Uriopss IDF a la possibilité d'adapter, dans la mesure du possible, les conditions d'accueil ainsi que le contenu de la formation en fonction du handicap.

Méthodes pédagogiques mobilisées :

Alliance de théorie et d'échanges avec les participants sur leurs pratiques. Support d'animation utilisé en vidéo projection remis sur support papier ou dématérialisé. Délivrance d'une attestation de fin de formation.

Intervenant :

Formateur en droit social, membre de la Société Direction RH Sas et collaborateur de l'URIOPSS IDF

Méthodes et modalités d'évaluation :

Évaluation des acquis en cours de formation par des études de cas. Évaluation de la satisfaction stagiaire par la remise d'un questionnaire d'évaluation en fin de formation.

Cette formation est également réalisable en intra, dans vos locaux.